

Entente
de développement culturel



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Fonds Patrimoine et Culture 2009-2010
Appel de projets

Cap-Santé, le 13 novembre 2009. Pour une sixième année, la MRC de Portneuf invite les associations et les organismes à but non lucratif à présenter des projets à caractère culturel et patrimonial dans le cadre du Fonds Patrimoine et Culture. Ce fonds, issu de l'entente triennale de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la MRC de Portneuf, permet d'encourager et de soutenir les initiatives de la région dans ce domaine.

Un budget de 30 100\$ est disponible pour l'année financière 2009-2010 afin de financer ces projets dont les objectifs poursuivis doivent être en lien avec la politique culturelle de la MRC de Portneuf. Ce soutien financier de la MRC et du MCCCF peut être associé à d'autres sources de financement existantes, mais ne peut pas être récurrent plus de trois années consécutives. Les organismes ou associations intéressés devront être en mesure de fournir une contribution égale ou supérieure à la subvention demandée.

La demande d'aide financière doit être transmise dûment complétée avant le 15 janvier 2010, 16 h, à l'adresse suivante : MRC de Portneuf – Fonds Patrimoine et Culture, 185, Route 138, Cap-Santé (Québec) G0A 1L0, à l'attention de Marie-Claude Demers, agente de développement culturel. Pour connaître l'ensemble des modalités d'admissibilité à ce fonds, les documents à fournir et les critères d'évaluation, veuillez consulter le site Internet de la MRC (www.mrc.portneuf.com) sous le volet *FONDS PATRIMOINE ET CULTURE*.

Pour de plus amples informations ou pour valider votre admissibilité, contactez Mme Marie-Claude Demers, agente de développement culturel à la MRC de Portneuf, au 418 285-3744, poste 128.

- 30 -

Source : Marie-Claude Demers
Agente de développement culturel
MRC de Portneuf
418 285-3744, poste 128
marie-claude.demers@mrc-portneuf.qc.ca